



Marrakech, le 27/10/05

(-) L'attention de monsieur Kamal BENSOUDA
Président du CRT / Marrakech

Objet : agences de voyages illégales

Monsieur BENSOUDA,

Récemment l'ARAVM a engagé une campagne de lutte contre les opérateurs illégaux dans le domaine des agences de voyages et a déposé un dossier auprès de son avocat à l'encontre d'une entité dénommée MAROC SELECTION et qui opère au Maroc et en France en faisant fi des lois régissant notre profession.

Comme vous le savez nous avons diffusé un communiqué de presse dénonçant ces pratiques anarchiques et illégales.

Aujourd'hui je viens par la présente solliciter votre soutien en tant que président des corporations professionnelles acteurs du tourisme dans la région de Marrakech.

MAROC SELECTION parle maintenant de régularisation en déposant une demande de licence en France au nom de TRAVEL SELECTION. Ce serait trop facile de travailler « au noir » comme ils l'ont fait, et comme le font beaucoup et de parler de régularisation quand on est pris en flagrant délit. La loi existe pour être appliquée aussi bien au Maroc qu'en France.

Veuillez agréer, **cher président**, l'expression de mes cordiales salutations

Khalil MAJDI
Président ARAVM

الجمعية الإقليمية لوكالات السفر بمراكش
Association Régionale des Agences de Voyages de Marrakech

Secrétariat : Avenue Allal El Fassi, Imm. Habouss, Entrée 6 N° 13 - Marrakech
E-mail : aravm@iam.net.ma - Tél. : (212-44) 31 30 77 - Fax : (212-44) 30 12 76